

Accidents domestiques : les bonnes mesures

Quelle joie indicible de voir son fils ou sa fille grandir ! C'est un réel bonheur pour tous les parents d'observer son enfant alors qu'il commence à se lever puis à marcher. Quel plaisir lorsque ses yeux s'illuminent devant chaque chose nouvelle, de constater qu'il est intelligent parce qu'il s'intéresse à tout. Pourtant, les premiers pas de votre enfant dans la vie peuvent aussi devenir source de nombreux soucis : la curiosité, la méconnaissance voire la négligence sont susceptibles d'engager un risque vital !



Mais votre enfant est-il le seul responsable ? Prévenir un accident domestique, c'est se demander si on fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger son enfant. Le texte qui suit ne peut nullement établir une liste exhaustive des précautions à prendre car chaque situation diffère d'une famille à l'autre, d'un lieu à un autre et varie avec l'âge de l'enfant. Toutefois, les conseils qui figurent ci-dessous peuvent vous concerner.

Lisez-les, ils vous seront utiles. Si certains points paraissent inappropriés à votre situation, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin, aux pompiers ou à un centre antipoison.

Cherchez à mieux comprendre votre enfant !

Si nous, adultes, avons acquis la notion de danger, les enfants, quant à eux, n'ont malheureusement aucune idée des risques qu'ils encourent en ouvrant une bouteille qui ressemble à un soda, en voulant voir ce qu'il y a dans une casserole ou en jouant avec une prise électrique. Les accidents domestiques qui surviennent entre un et sept ans ne font hélas que confirmer cette ignorance. Ils constituent la première cause de mortalité infantile. C'est pourquoi, vous, parents, devez prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter qu'un accident domestique ne se produise. Pour cela, la première chose à faire est de tenter de mieux cerner la personnalité de son enfant. Est-il particulièrement turbulent, agité ? Agit-il par provocation ? Est-il casse-cou ou simplement curieux ? La connaissance de son caractère et de ses réactions doivent vous inciter à rencontrer un psychologue ou à consulter votre pédiatre qui déterminera pourquoi il agit ainsi. Les possibles réactions de votre progéniture représente une condition indispensable pour éviter un accident domestique.

Vérifier toutes les circonstances à haut risque

Ensuite, il faut vous demander si vous êtes vous-mêmes suffisamment organisés pour éviter les accidents. En répondant par oui ou par non à ce petit questionnaire, vous pourrez aisément juger de ce qu'il vous reste à faire !

1 - Le placard qui contient les produits ménager est-il fermé à clé ?

2 - Avez-vous un produit de lessive ou un produit toxique dans une bouteille

qui n'est pas d'origine ?

3 - Les médicaments sont-ils tous rangés dans un même et unique endroit ?

4 - L'armoire à pharmacie est-elle ouvrable par un enfant ?

5 - A quelle hauteur se trouvent vos fenêtres ? Les barreaux du balcon sont-ils franchissables, un enfant peut-il passer entre deux barreaux ?

6 - Vos fenêtres sont-elles équipées de garde-fous ?

7 - Fumez-vous ? Si oui, où placez-vous vos briquets ou vos allumettes ?

8 - Avez-vous un jardin ? Y faites-vous des barbecues ?

9 - Qu'avez-vous dans votre appartement ou dans votre maison comme sources de chaleur ? Sont-elles facilement accessibles ?

10 - Lorsque vous donnez un bain à votre enfant, mettez-vous votre téléphone sur répondeur ?

11 - Avez-vous une piscine ? Est-elle interdite à vos enfants lorsque vous êtes absents ?

(Les réponses "non" une fois cochées, représente un danger au sein de votre foyer).

Enseignez-lui la prévention

La prévention répond globalement à de nombreux gestes conditionnés. Il faut donc que vous les enseigniez à votre enfant car, pour lui, tout est de l'ordre du jeu. Cet enseignement ne se fait pas en un jour, mais au fur et à mesure du développement psychique et physique de l'enfant ; les risques changent en effet au cours de la croissance.

Ex : Lorsqu'il doit traverser, expliquez-lui longuement qu'il doit s'arrêter puis regarder à droite et à gauche avant de passer de l'autre côté de la rue. Faites-lui bien comprendre qu'il ne doit traverser qu'au passage clouté. Montrez l'exemple. C'est très important. Si vous ne faites pas vous-même ce que vous lui demandez de faire, l'enfant estime que la limite que vous lui fixez n'est pas réelle, qu'elle peut être transgressée !

Adaptez les mesures de prévention à votre entourage.

Expliquez simplement à votre entourage que vous restez attentifs aux règles de sécurité. Vous pourrez ainsi leur demander de placer les apéritifs, et en particulier les cacahuètes, suffisamment haut pour que votre enfant ne soit pas tenté de jouer avec !

Que faire en cas de problème ?

Malgré toute la vigilance et toutes les précautions, il se peut que vous soyez confronté à un accident domestique. Dans tous les cas de figure, ne paniquez pas ! La panique fait faire des gestes qui peuvent aggraver la situation : en cas de blessure par objet ou d'empoisonnement par liquide, écartez de l'enfant la cause du problème pour éviter le suraccident. Surveillez votre enfant pendant que vous téléphonez en urgence (au 112, à votre médecin ou au [Centre antipoison](#)). Ces spécialistes vous donneront les premiers conseils, en attendant l'arrivée des secours.

Dr Jean de Présilly